



## BOURSE D'ÉTUDES DOCTORALES KEITH BOOCKOCK

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) rend hommage à son ancien chef de la direction, Keith Boockock, en finançant une bourse d'études annuelle de 10 000 \$ pour un étudiant en doctorat dans une université canadienne.

### Critères de financement

L'attribution de la bourse dépend de l'analyse des propositions de thèse formulées par l'étudiant et approuvées par le comité de suivi du doctorat. Le premier critère de sélection est la probabilité de l'impact de la thèse de l'étudiant quant à **l'amélioration de la qualité des vérifications des comptes des sociétés ouvertes**. Bien que la plupart des thèses relatives à la vérification répondent favorablement à ce critère, les thèses traitant d'un aspect plus général de l'information financière sont également prises en considération. L'étudiant doit être inscrit dans un programme de doctorat d'une université canadienne.

En l'absence de candidature adéquate, aucune aide ne sera accordée pour l'année concernée.

### Directives

Les candidats doivent soumettre au CCRC, avant le 31 mars, une copie de leur proposition de thèse, ainsi qu'un résumé de leur proposition de thèse (deux pages maximum) et une lettre de leur directeur de thèse ou du responsable du comité, attestant que la proposition a bien été retenue par l'université entre le 1<sup>er</sup> avril de l'année précédente et le 31 mars de l'année en cours.

Le CCRC procédera à la sélection au plus tard le 30 avril. Le CCRC prend à sa charge les frais du candidat sélectionné en vue de sa participation à la conférence annuelle de l'Association canadienne des professeurs de comptabilité qui se tiendra fin mai/début juin et au cours de laquelle la présentation aura lieu.

### Plus d'informations

Pour plus d'informations, communiquez avec le docteur Alister Mason du CCRC : (416) 522-1804 ou [alister.mason@cpab-ccrc.ca](mailto:alister.mason@cpab-ccrc.ca).

Le 27 février 2009